BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 18

15 – CANTAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AURILLAC

Ventes et cessions

440 874 923 RCS Aurillac.
EUREAU SOURCES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1441340.00 EUR.
Adresse : La Croix Petite, 15130 Teissières-lès-Bouliès.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : EUREAU SOURCES la forme : Société par Actions Simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : La Croix Petite – 15130 Teissières-lès-Bouliès le montant du capital initial : 1 441 340 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 440 874 923 RCS Aurillac Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : DISTRIBUTION, EXPLOITATION DE FONTAINE D'EAU DE SOURCE la forme : Société par Actions Simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 10 rue du Moulin de l'Isle – ZI du Moulin de l'Isle – Lieudit Caillouel – 60370 Hermès le montant du capital initial : 1 015 200 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 400 665 428 RCS Beauvais L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : Actif apporté au 31/12/2024 : 1 588 939 € Passif apporté au 31/12/2024 : 886 589 € Actif net apporté au 31/12/2024 : 702 350 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, Il du Code de commerce et dès lors que la société, EDEN SPRINGS (Nederland) BV, détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du présent Traité de Fusion et jusqu'à la Date de Réalisation, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. En conséquence, la Société Absorbante ne créera aucune action nouvelle en rémunération des apports sus-désignés et ne procédera pas à l'augmentation de son capital social. Le montant de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 11 avril 2025. Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 14 avril 2025 au Greffe du Tribunal de commerce d'Aurillac pour la Société Absorbante et le 11 avril 2025 au Greffe du Tribunal de Commerce de Beauvais pour la Société Absorbée..